LES CHÔMEURS EXIGENT LE RENOUVELLEMENT DE LEUR CONTRAT À SIDI-BEL-ABBÈS

La direction de l'emploi explique

Une centaine de jeunes chômeurs recrutés dans le cadre du DAP (dispositif d'aide à l'insertion professionnelle), et dont le contrat d'une durée de six mois est arrivé dernièrement à expiration, ont, lundi dernier, tenté de se faire entendre pour exiger le renouvellement de leur contrat.

Photo : DR

Ce sont des contestataires très en colère qui appellent le président de la République à se pencher sur leur situation de «chômeurs malgré eux», soulignent-ils. «Nous avons été recrutés pour six mois.

Ue fois notre contrat arrivé à terme, on nous a arrêtés. Qu'adviendra-t-il de nous maintenant ? De quoi allons-nous vivre ?

Lors de la signature de notre contrat, on nous a promis une formation professionnelle avec à la clé un certificat de qualification.

Or, nous avons été formés pendant un mois seulement et nous n'avons bénéficié d'aucune attestation sanction-nant notre formation.» Ils ajoutent : «1 200 DA ont été prélevés mensuellement sur notre salaire pour nous assurer une couverture sociale, mais malheu-reusement ce n'est pas du tout le cas.

Nous avons travaillé sans aucune assurance. C'est pourquoi nous appelons le magistrat suprême du pays à se pencher sur la situation des chômeurs qui eux aussi ont des besoins et des familles à nourrir.»

Pour en savoir plus sur cette histoire de contrat qui n'aurait pas été renouvelé, et pour lequel beaucoup de regroupements de chômeurs, de contestation et autres actions de mécontentement ont été constatés depuis quelques mois à Sidi-Bel-Abbès, nous avons contacté le directeur de l'emploi qui nous a donné une autre version des faits : «Tous les contrats des jeunes chômeurs engagés au niveau des chantiers dans le cadre du DAP arrivent à expiration au bout de six mois.

C'est ce que nous appelons le CFI (contrat de formation d'insertion) et il n'est pas renouvelable, car nous donnons la chance à d'autres chômeurs.

Cependant, il existe un deuxième type de contrat pour les chômeurs ayant bénéficié du premier contrat, ils deviennent éligibles pour le CIF (contrat d'insertion professionnelle), ce qui va permettre leur recrutement par des employeurs en quête d'une main d'œuvre. Il leur suffit de se rapprocher de la direction de l'emploi pour un éventuel recrutement.»

A. M.

Un an de prison ferme pour viol

Lundi dernier, siégeant en session criminelle, la cour de Sidi-Bel-Abbès a jugé deux jeunes gens accusés d'avoir violé une femme après s'être fait passer pour des terroristes.

D'après l'arrêt du renvoi, dans la soirée du 16 janvier 2009, les deux mis en cause, cagoulés, se sont rendus dans une ferme sise à Titane Yahia, dans la localité de Oued Sebaâ (SBA), et après s'être fait passer pour des terroristes, ils ont isolé une femme âgée d'une quarantaine d'années, veuve et mère de deux enfants, et abusé d'elle après avoir enfermé son vieux père et son frère, un attardé mental, dans une autre pièce. La victime en se débattant a pu identifier ses agresseurs, des personnes du village qui connaissaient sa situation de vulnérabilité.

La victime a déposé plainte cinq jours après les faits en donnant le signalement de ses agresseurs. Arrêtés, ces derniers ont nié les faits reprochés. D'ailleurs, ils maintiendront leurs dénégations même devant la cour.

L'expertise médicale faite au bout de plusieurs jours ne fera état ni de traces de violence ni de viol.

L'avocat du ministère public, qui a souligné la gravité de l'acte sur une femme sans défense, a requis 10 ans de réclusion criminelle. Après délibérations, les accusés ont été condamnés à un an de prison ferme.

A. M.

KHENCHELA

Une équipe d'encadreurs de l'éducation dépêchée à Mila

Une équipe d'encadreurs composée de professeurs d'enseignement moyen, d'adjoints de l'éducation et de conseillers pédagogiques, présidée par M. Nouar Laïd, inspecteur général de l'éducation nationale, a été dépêchée à la wilaya de Mila, précisément au centre qui abritera l'examen des adjoints d'éducation pour l'année scolaire 2009/2010. Selon M. Nouar Laïd, plus de 400 candidats, encadrés par 60 professeurs, vont être soumis aux épreuves d'arabe, histoire et géographie, et une rédaction d'un sujet d'ordre général.

Notre interlocuteur a ajouté que tous les moyens matériels et humains ont été mis à la disposition de son staff pour assurer le bon déroulement de cette opération, tout en remerciant M. Azem, le directeur de cet établissement.

En ce qui concerne son déplacement hors de la wilaya pour encadrer toutes les opérations de concours et d'examens, l'inspecteur a salué les efforts déployés par le ministère de l'Education pour la crédibilité de ces concours tout en remerciant le directeur de l'académie de Khenchela qui a veillé au bon déplacement de son équipe à Mila.

Benzaïm Abdelouhab

Un domicile et 1 000 bottes de foin ravagés par le feu

Selon une source bien informée auprès des services de la Protection civile, un incendie a ravagé un domicile dans la localité de Taouazianet, 25 km à l'ouest du chef-lieu de la wilaya.

Alertés, les pompiers se sont déplacés sur les lieux et ont pu maîtriser les flammes qui ont causé des dégâts matériels énormes sans faire, Dieu soit loué, de victimes. Aucun blessé n'a été signalé parmi les membres de la famille résidant dans cette habitation incendiée.

D'un autre côté, les services de la Protection civile ont intervenu à deux reprises dans les localités de Mahmel et Ouled Rechache pour éteindre un feu qui s'est déclaré dans deux garages contenant plus de 1 000 bottes de foin appartenant à deux agriculteurs. Les feux ont été maîtrisés grâce aux énormes efforts déployés par les mêmes services.

A noter que 6 membres d'une même famille, demeurant à la cité d'Arbaco, ont été sauvés de justesse par les éléments de la Protection civile, suite à une fuite provenant d'une bonbonne de gaz butane. Ils ont été évacués vers l'hôpital de Khenchela et ont reçu tous les soins nécessaires. Ils ont quitté l'établissement hospitalier dans de bonnes conditions.

B. A.

Publicité